

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 22 septembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Guitton.

Présents : Mme Herman, Mme Lemée, M. Briffaut, M. Choplin M. De Thieulloy M. Guitton, M. Poulain, M. Rosak.

Absents excusés : Mme Coulon (pouvoir à M. Poulain), Mme D'Agostini, Mme Marianne, Mme Tolmont (pouvoir à Mme Lemée), Mme Yvon, M. Labre (pouvoir à M. Guitton), M. Pollefoort.

Secrétaire de séance : M. De Thieulloy

SALLE MULTIFONCTIONS – CHOIX D'UN ASSISTANT A MAITRE D'OUVRAGE

Le 14 septembre dernier, le conseil municipal a décidé de faire appel à un Assistant à Maître d'Ouvrage pour poursuivre le projet de salle multifonctions. Il avait alors chargé le maire de rechercher un A.M.O.

La commune de Fay a reçu deux propositions pour une mission AMO en phase études et pour une mission en phase travaux.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité des présents et des représentés, de retenir la proposition de L.C.Développement pour la mission « phase études » pour un montant de 8400 € HT. Toutefois, le conseil municipal se réserve la possibilité de faire appel à l'A.M.O. pour la phase travaux, si nécessaire.

Il charge le maire de signer les documents liés à cette décision.

La séance est levée à 21h00